

# 2016 : QUEL MEILLEUR PROFIL POUR LE BENIN ?

## LES QUESTIONS DES JEUNES AUX PRESIDENTIABLES



LES JEUNES LEADERS DU BENIN  
PROMOTION 2015

Novembre 2015

**FRIEDRICH  
EBERT**   
**STIFTUNG**



# **2016 : QUEL MEILLEUR PROFIL POUR LE BENIN ?**

## **LES QUESTIONS DES JEUNES AUX PRESIDENTIABLES**



**LES JEUNES LEADERS DU BENIN  
PROMOTION 2015**

**Novembre 2015**

© **FES, Bénin**

Les Cocotiers

08 B.P. 0620 Tri Postal

Cotonou - Bénin

Tél.: +229 67 67 04 65

E-mail: [info@fes-benin.org](mailto:info@fes-benin.org)

Internet: [www.fes-benin.org](http://www.fes-benin.org)

**Impression**

Imprimerie Les Merveilles (97246911)

« Tout usage à but commercial des publications, brochures ou autres imprimés de la Friedrich-Ebert-Stiftung est formellement interdit à moins d'une autorisation écrite délivrée préalablement par la Friedrich-Ebert-Stiftung ».

## **DEDICACES**

A tous les jeunes béninois,  
particulièrement ces héros et héroïnes de l'ombre,  
qui, loin des projecteurs politico-médiatiques,  
œuvrent au quotidien pour l'avènement  
d'un Bénin meilleur.

## **REMERCIEMENTS**

Nos remerciements

A la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

A tous les Experts, Formateurs et Personnes ressources  
sollicités pour le programme JLB, édition 2015

A nos encadreurs :

- Les Chargés de programme de la FES
- Mme Nouratou ZATO-KOTO YERIMA
- M. Simon ASOBA
- A notre Coach, M. Expédit OLOGOU pour sa disponibilité  
inconditionnelle et ses conseils avisés

A tout le personnel d'appui de la Fondation et du programme  
JLB : notre pensée spéciale à Mme Theresia EHRENFELD et  
Messieurs Pierre Gentil KADJA et Lionel GBEGONOUE

A nos parents, amis et proches.



## TABLE DES MATIERES

<b>DEDICACES</b> .....	5
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	5
<b>PREFACE</b> .....	9
<b>INTRODUCTION</b> .....	13
 <b>PREMIERE PARTIE : PANORAMA DES REFLEXIONS ET INTERPELLATION DES CANDIDATS</b>	
 <b>THEMATIQUE 1 : REFORMES POLITIQUES ET BONNE GOUVERNANCE</b>	
1- Révision de la constitution : opportunité et modalité .....	21
2- Réforme du cadre partisan : entre urgence et nécessité .....	23
3- Réhabilitation et valorisation des symboles politiques et historiques ...	25
4- Décentralisation et bonne gouvernance locale .....	27
 <b>THEMATIQUE 2 : RENFORCEMENT DES ACQUIS ET REFORMES POUR UNE ECONOMIE SOLIDE ET PROSPERE</b>	
1- Le Nigéria : notre mine d'or ? .....	32
2- Partenariat public-privé .....	33
3- Autonomisation énergétique .....	35
4- Croissance économique et prépondérance du secteur informel .....	37
5- Agriculture : sécurité alimentaire et développement économique .....	39
6- Economie numérique .....	41
 <b>THEMATIQUE 3 : EDUCATION ET EMPLOYABILITE DES JEUNES</b>	
1- La qualité et l'accessibilité à l'éducation .....	46
2- Les performances des universités publiques .....	48
3- Employabilité et accès des jeunes au premier emploi .....	49
 <b>THEMATIQUE 4 : L'ETAT ET LE CITOYEN</b>	
1- Lutte contre l'impunité et maîtrise de la corruption .....	53
2- La performance de l'administration publique .....	55
3- Le régionalisme .....	56
 <b>CONCLUSION</b> .....	 57
 <b>DEUXIEME PARTIE : BREVIAIRE DU CITOYEN</b> .....	 59
 <b>LES JEUNES LEADERS DU BENIN - PROMOTION 2015</b> .....	 77



## **PREFACE**

« Le monde appartient à ceux et celles qui se lèvent tôt ». La maxime a une résonance particulière quand elle s'adresse à ceux qui osent s'investir dans l'engagement politique, social ou citoyen.

Pour des organisations comme la Friedrich-Ebert-Stiftung qui œuvrent pour la promotion de la démocratie et le renforcement de l'Etat de droit, la question de la pertinence de notre appui reste toujours une préoccupation continue.

De cet exercice de remise en cause a émergé une interrogation fondamentale : sommes-nous en phase avec les dynamiques du pays afin de pouvoir assurer la qualité d'un portefeuille toujours pertinent et intéressant pour nos partenaires ?

Depuis 2013, nous avons à l'interne commencé un diagnostic visant à la réorganisation de nos axes d'intervention au Bénin. Au cours de nos échanges très intensifs, nous avons convenu que le Bénin est en train d'entrer dans une nouvelle phase de son histoire. Une phase marquée par de nouveaux défis aux désinences très particulières et qui pourraient remettre en cause les acquis actuels de la société béninoise.

Plusieurs facteurs nous ont conduits à ce postulat :

Premièrement, la situation démographique du Bénin : environ 60% de la population ont moins de 24 ans. Cette majorité juvénile a des attentes légitimes vis-à-vis de la gouvernance politique, économique et sociale du pays.

Deuxièmement, cette jeunesse affrontera des défis tout à fait différents de ceux des générations précédentes, avec à l'évidence, des valeurs imposées par les mutations de leur temps. Des valeurs empreintes d'atouts liés aux nouvelles technologies, mais aussi des exigences d'une rude compétition pour se faire une place dans la société (plus de compétence, de leadership et d'innovation).

C'est dans le souci de s'assurer que cette jeunesse brillante, moderne, patriote, engagée et qui vit les réalités du Bénin soit capable d'en prendre les commandes que nous avons lancé en 2014 le programme « Jeunes Leaders du Bénin ».

Vu l'engouement suscité et la motivation extraordinaire de tous les candidats que nous avons interviewés, nous avons décidé d'en faire l'un de nos programmes phares qui est à sa deuxième édition. Comme nous avons l'habitude de leur dire, la Fondation ne cherche pas à les manipuler. Elle souhaite offrir un espace de formation, d'échanges dans lequel chaque Jeune Leader viendra puiser ou affermir sa vision du monde, son style de leadership, sa façon de faire avec la variété des thématiques que propose la formation.

De la connaissance que nous avons d'eux, de leur soif de renforcer leurs connaissances sur les diverses thématiques ayant fait l'objet du programme, des projections qu'ils se font du Bénin, nous avons déduit qu'ils ont le potentiel de devenir de bons leaders. En effet, tout au long du programme, ils nous ont gratifiés d'analyses pointues sur les enjeux majeurs du Bénin et nous en avons conclu qu'ils sont conscients de leurs responsabilités et aptes à prendre leur part de la tâche à accomplir au service de leur patrie.

C'est donc sans hésitation que nous avons accepté de publier l'essai de capitalisation des six sessions dont la promotion 2015 a bénéficié.

Les défis et problèmes du Bénin nécessitent des approches et solutions béninoises. A ce titre, c'est sans grande surprise qu'en parcourant cet essai de capitalisation, vous vous rendrez compte des nombreuses questions qu'ils se posent sur l'avenir de leur cher pays. Et comme la période s'y prête fortement, ils les posent aux présidentiables qui aspirent diriger le Bénin après avril 2016. Bien sûr ils n'oublient pas d'ajouter à la fin un bréviaire de questions au bénéfice des citoyens pour amener ces derniers à poser les vraies questions au cours des discussions avec les candidats. C'est sûrement osé de leur part, mais c'est cela être un leader.

A tous les experts, personnalités de ce pays, encadreurs qui les ont aidés à nourrir leur être et relever leur niveau de savoir, nous les prions de recevoir l'immense gratitude de la Fondation Friedrich Ebert. Grâce à vous, ils sont sur la bonne voie, celle de l'audace, de la réflexion permanente et du travail bien fait.

A toutes et tous les leaders de la promotion 2015, nous réitérons nos vives félicitations. Puisse cet ouvrage contribuer à affiner votre leadership.

**L'équipe d'encadrement**



## INTRODUCTION

Le Bénin s'est engagé sur la voie de la démocratie libérale depuis la tenue de la Conférence Nationale de février 1990.

Depuis lors, le pays a connu une multitude d'organisations reconnues par la constitution et qui interviennent dans des domaines aussi divers que variés. C'est ainsi que plusieurs partis politiques ont été créés pour l'animation de la vie politique. De même, au cours des deux décennies écoulées, le pays a connu une stabilité politique relative. Plusieurs consultations électorales se sont soldées par l'alternance au sommet de l'Etat et le renouvellement des acteurs politiques aussi bien au niveau du Parlement que des pouvoirs locaux.

A contrario, l'économie béninoise est restée peu performante malgré de multiples réformes engagées aux impacts mitigés. Plusieurs obstacles plombent le développement du pays : on citera pour exemple la place prépondérante de l'argent en politique, la corruption et les scandales à répétition dans la gestion des affaires publiques, le népotisme, la transhumance politique et autres dévoiements des valeurs éthiques et morales.

En principe, les actions vigoureuses des partis politiques, des acteurs non étatiques (organisations de la société civile, organisations syndicales, partenaires au développement), combinées avec les interventions du secteur économique devraient enclencher une dynamique efficace et durable susceptible de garantir le bien-être à un nombre de plus en plus élevé de citoyens.

Mais, force est de constater que l'évolution de la démocratie béninoise dans le temps ne rime ni avec l'amélioration des prestations des acteurs clefs du système, ni avec le renforcement des institutions de la République, encore moins avec l'amélioration des performances économiques du

pays. Mieux, en dépit des efforts manifestes et louables déployés, les partis politiques peinent encore à assurer une animation satisfaisante de la vie politique.

Les constats faits au cours des six mois de formation du programme « Jeunes Leaders du Bénin », promotion 2015 ont permis de se pencher sur les causes profondes de ces dysfonctionnements. Les six sessions de formation abordaient des thématiques variées que sont l'histoire politique du Bénin, au fonctionnement et la pertinence des institutions de la République, la radioscopie de l'économie béninoise, la problématique de l'éducation, de la formation et de l'emploi, la compréhension de la relation entre le citoyen et l'Etat et enfin à la sécurité dans la République.

Quelques éléments clés de chacune de ces sessions ont retenu l'attention des jeunes leaders.

Il a été constant de noter - en ce qui concerne *l'histoire politique* du Bénin - que la méfiance reste l'un des grands maux qui a empêché la classe politique de se mettre ensemble pour penser et exécuter un plan de développement cohérent du pays dans la durée. La Conférence Nationale aurait dû être le tournant décisif pour répondre à cette difficulté, mais 25 ans après, les acteurs politiques sont plus suspicieux que jamais les uns envers les autres, au point de créer une multitude d'institutions, parfois inutiles, pour s'auto-surveiller.

A propos de ces *institutions* qui forment le socle et le poumon de la République, certaines sont peu productives et parfois même inopérantes, toute chose qui crée malheureusement des incidences financières sur le budget déjà très difficilement mobilisable de l'Etat béninois.

La mauvaise exploitation des *opportunités économiques* du pays (code d'investissement peu favorable à l'implication du secteur privé, surtout local ; le grand marché nigérian mal exploité) met du plomb dans l'aile

d'une économie béninoise qui devrait s'orienter vers la vente de plus de services (tourisme...).

Avec une population à près de 60% jeune, le Bénin a une *politique éducative* qui se soucie très peu de l'avenir de la jeunesse. L'instrumentalisation de l'école par les mouvements syndicaux avec des grèves à répétition pour satisfaire leurs préoccupations professionnelles du moment, la centralisation des décisions relatives au système éducatif et le manque de réformes profondes privilégiant une meilleure adéquation du marché de l'emploi à l'éducation et à la formation professionnelle des jeunes empêchent la jeunesse de mettre sa fraîcheur et son génie au bénéfice du développement du pays.

En ce qui concerne la relation que devrait entretenir les *citoyens béninois à l'Etat*, seulement une infime partie de la population se sent redevable envers leur Nation. La distance entre les populations et l'élite a été maintenue et entretenue si longtemps que le citoyen lambda s'évertue davantage à « cultiver son jardin » plutôt que de « penser collectif ».

Pour ce qui est de la *sécurité* dans la République, il devient urgent de repenser certains aspects de la stratégie de défense et de sécurité du Bénin à l'aire de nouvelles menaces qui l'encerclent à toutes ses frontières mais aussi de l'intérieur. Les réelles capacités de réponses dont devrait s'assurer le Bénin pour garantir la paix et la sécurité humaine à ses populations devront être évaluées et faire l'objet d'attention programmatique plus particulière.

Au vu de ces constats, les jeunes leaders ont décidé qu'ils ne pourraient rester davantage indifférents, surtout avec la belle coïncidence de l'année électorale présidentielle de 2016. Ils ont donc décidé d'interpeller les différents présidentiables sur les préoccupations et constats qu'ils ont discutés tout au long de ces mois de formation. L'idée s'est concrétisée à travers ce livre intitulé : « **2016 : Quel meilleur profil pour le Bénin?** »

*Les questions des jeunes aux présidentiables ».*

En intitulant le document « 2016 : Quel meilleur profil pour le Bénin ?... », l'idée est que l'électeur considère ces questions comme un outil pour sonder les présidentiables afin de dénicher dans le lot son «meilleur candidat». Ce «meilleur candidat» devrait être celui qui aura le mieux fourni des réponses adéquates aux interrogations soulevées dans ce document.

En mettant en relief l'urgence des réformes politiques et la nécessité de bonne gouvernance qu'il revient au Bénin d'opérer (Thématique 1), ce document plaide pour le renforcement des acquis et la prospection d'une nouvelle orientation pour une économie plus solide et prospère (Thématique 2). La thématique 3 insiste sur le rôle fondamental d'un système éducatif et de formation professionnelle bien articulé dans la résolution du problème de l'emploi des jeunes. La dernière thématique met l'accent sur l'implication du citoyen dans la construction de l'Etat dont il est garant.

Pour donner plus de flexibilité et d'éléments de repère à l'électorat, ce document se termine par une liste non exhaustive de préoccupations sur lesquelles chaque présidentiable de 2016 devra opiner pour se donner la chance d'être élu.

Pourvu que l'exercice auquel invite ce livre permette de rehausser les débats sur certaines des préoccupations fondamentales qui devraient préoccuper la classe politique béninoise et qu'il contribue au choix d'un président qui exécutera le projet d'une société béninoise plus soudée et à l'abri du besoin.

**PREMIERE PARTIE :**  
**PANORAMA DES REFLEXIONS ET**  
**INTERPELLATION DES CANDIDATS**



## **THEMATIQUE 1.**

### **REFORMES POLITIQUES ET LA BONNE GOUVERNANCE**

Sujets :

- 1- Révision de la constitution : opportunité et modalité
- 2- Réforme du cadre partisan : entre urgence et nécessité
- 3- Réhabilitation et valorisation des symboles politiques et historiques
- 4- Décentralisation et bonne gouvernance locale

## **Contexte**

La valorisation des symboles historiques, la révision de la constitution, la réforme du cadre partisan, la décentralisation et la bonne gouvernance, sujets préoccupants qui semblent ne pas avoir un point d'intersection ! Mais au fond, elles entretiennent une identité commune et appellent des décisions qui influent sur l'avenir de la République. En effet, l'absence d'une politique publique valorisant le patrimoine historique du Bénin, les contestations que génère chaque initiative de révision de la constitution, la déconfiture du cadre partisan du fait de l'inadaptation de la loi aux réalités politiques, les atteintes aux exigences de la décentralisation et la déliquescence du système de gouvernance ne peuvent que provoquer chez nos concitoyens un sentiment de frustration et de révolte. Pourtant, la diversité de nos symboles historiques qui devraient constituer pour nous une source de vraie richesse est une évidence remarquable. Par ailleurs, le sujet de la révision de la constitution est une préoccupation majeure du débat public au Bénin depuis plusieurs années. La réforme du cadre partisan est, elle, inévitable à la vitalité de notre système démocratique. Enfin, il paraît évident que les communes, bien accompagnées et mieux gouvernées, constituent des réponses alternatives et certaines à la précarité.

## **Sujet 1. Révision de la constitution : opportunité et modalité**

La révision de la constitution du 11 décembre 1990 constitue sans nul doute, l'un des points de divergence les plus marquants de ces trois derniers quinquennats. La récurrence de cette question s'est faite accompagnée d'une profonde division de notre société en deux camps : les révisionnistes et les antis révisionnistes. Mais le malaise, c'est qu'en examinant l'ampleur du débat et ses conséquences sur la vie quotidienne, au triple plan politique, économique et social, l'on ne s'explique pas l'immobilisme autour du sujet. Ladite réforme mobilise, à elle seule les acteurs de la vie publique, oriente le fonctionnement des institutions et déchaîne les passions. Mieux, elle se pose à tous les régimes depuis 2005 avec la même acuité, les mêmes suspicions, les mêmes contradictions et les mêmes interrogations.

Mesdames et Messieurs les candidats à l'élection présidentielle de 2016 : A toutes ces occasions - et pour mémoire, en 2005, 2012 et 2014 - vous auriez entendu certainement comme les Béninois et les Béninoises : révision intéressée, révision inopportune, révision non consensuelle, changement de République, etc. Face à ces tergiversations, les Béninoises et Béninois veulent savoir :

1. Pensez-vous qu'il est vraiment opportun de réviser la constitution béninoise du 11 décembre 1990 ? Si non, pourquoi ? Si oui, pourquoi ?
2. Quelle procédure entendez-vous suivre ? Est-ce la procédure parlementaire ou celle référendaire ? Si vous décidez de suivre la voie parlementaire, est-ce par un projet de loi ou par une proposition de loi ?
3. Savez-vous que la constitution est le symbole de la volonté générale ? Mieux, de par sa jurisprudence, la Cour constitutionnelle établit que toute réforme constitutionnelle doit se faire sur la base du consensus national. Comment entendez-vous réaliser le consensus national sur la question ?

4. Quels aspects de notre loi fondamentale voudriez-vous réviser ?  
Autrement dit, quelles nouveautés entendez-vous y introduire ?

La Haute Cour de Justice, la trouvez-vous pertinente et que ferez-vous pour la rendre fonctionnelle, opérationnelle et dynamique ?

5. Quelle procédure entendez-vous suivre alors pour la révision constitutionnelle? Est-ce la procédure parlementaire ou la procédure référendaire ?

A quel moment précis de votre quinquennat, l'initiative de révision sera-t-elle entreprise ?

6. Allez-vous supprimer la Haute Cour de Justice ou pas ? Pourquoi ?

## **Sujet 2. Réforme du cadre partisan (entre urgence et nécessité)**

Pour ne rien caricaturer, deux cents (200) ! C'est à peu près le nombre de partis et organisations politiques que comptait le Bénin à la fin du premier semestre 2015. Pour un pays de dix millions d'habitants, cela donne un ratio d'un parti pour 50 000 habitants. Ce boom de partis politiques est la conséquence du multipartisme intégral adopté à la Conférence Nationale des Forces Vives de février 1990 après près de deux décennies de parti unique.

Devenu laboratoire et modèle démocratique sur le continent, le Bénin fit ainsi la fierté de ses filles et fils. Cependant, le bilan critique des 25 ans de renouveau démocratique laisse entrevoir de nombreux défis à relever dont celui de la lisibilité et de la cohérence du système partisan. Les pratiques et réalités de l'environnement politique béninois trahissent ses prouesses démocratiques. Floraison des partis politiques, émiettement de la classe politique, marchandisation et « ethnicisation » du vote, banalisation de la transhumance politique sont entre autres les maux qui tendent à tuer la pratique saine de la démocratie pour le développement. Il est à craindre que le système partisan devienne un facteur de déchéance de la jeune démocratie béninoise.

Mesdames et Messieurs les présidentiables, la question de la réforme du cadre partisan semble faire l'unanimité dans la classe politique et dans l'opinion publique. Toutefois, son évocation soulève certaines préoccupations sur lesquelles les jeunes béninois, que vous appelez « relève de demain », vous attendent.

1. Partagez-vous cette thèse d'une urgente et indispensable réforme du cadre partisan béninois ? Justifiez votre opinion.
2. Si vous convenez de cette réforme, quels sont les aspects que vous entendez réformer sans compromettre les acquis fondamentaux de la

Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990 ?

3. L'une des tristes réalités de notre système politique est que les dirigeants ne sont pas élus sur la base de leurs projets de société. L'argent et l'ethnie sont les principaux déterminants du vote dans notre pays. Que comptez-vous faire pour contribuer à inverser la tendance ?
  
4. Quelle(s) solution(s) proposez-vous contre la transhumance politique, qui provoque l'instabilité de la classe politique et par-delà la mauvaise gouvernance du pays ?
  
5. Dans le débat sur les causes de l'état du cadre partisan béninois, l'insuffisance du financement public des partis politiques est mise à l'index. D'abord, partagez-vous ce diagnostic ? Si oui, quel mécanisme de financement public des partis politiques proposez-vous ?

### **Sujet 3. Réhabilitation et valorisation des symboles politiques et historiques**

Le Bénin, pays au passé royal consistant et avec une histoire politique relativement agitée, fluctuante depuis 1960, semble perdre à grands pas ses symboles politiques à caractère historique. Ici, le sujet tel que pensé et orienté se focalise davantage sur la République du Bénin depuis son accession à l'indépendance en 1960.

De la période de grande instabilité politique (1960 à 1972) au renouveau démocratique (de 1990 à nos jours) en passant par la période révolutionnaire (1972 à 1989), les grands symboles des mutations politiques de notre pays semblent délaissés, si certains ne sont pas déjà effacés. Qu'il s'agisse de la résidence privée du premier Président du Dahomey indépendant (Hubert K. MAGA), du siège du Conseil de l'Entente etc., ces lieux sont déjà rasés et ensevelis dans les tombes de l'oubli.

Le plus emblématique lieu contemporain, symbole irréductible du renouveau démocratique, qu'est l'hôtel PLM Alédjo a lui-même entamé la pente glissante vers la ruine totale. Si le PLM Alédjo incarne la maternité de notre renouveau démocratique, il apparaît curieux que son délabrement croissant n'émeuve pas outre mesure la classe politique, les universitaires de haut rang etc. Y a-t-il besoin de souligner l'état délabré dans lequel se trouve le drapeau national dans la plupart de nos institutions et ministères ? Quid du sort réservé aux figures emblématiques de notre histoire nationale : l'Abbé Gilbert Dagnon, Monseigneur Isidore de-Souza, Jean Pliya et tous les autres « bâtisseurs » morts à la tâche de construction de notre patrie ?

En vérité, le Bénin souffre d'un grand déficit de valorisation des symboles politiques à caractère historique. Or, une telle situation est préjudiciable pour la construction d'une citoyenneté responsable, d'une réelle Nation, et la prise en compte des erreurs du passé pour mieux penser l'avenir.

Dans un pays où les élans ethnistes sont visibles, où les tendances aux replis identitaires et claniques sont une réalité, il est particulièrement dangereux de laisser s'effacer les traces du passé.

Face à ce péril commun, Madame, Monsieur la/le présidentiable, la patrie que vous voulez servir, vous interpelle :

1. Quelle place occupera la réhabilitation des symboles politiques à caractère historique dans votre agenda politique à partir du 6 avril 2016 ?
2. De façon précise, que feriez-vous de l'hôtel Alédjo (ex PLM Alédjo) pour le préserver pour les générations futures en tant que berceau du renouveau démocratique ?
3. Quels sont vos projets phares concernant la place des symboles politiques du passé dans la gouvernance publique au Bénin ?
4. Que feriez-vous pour la pérennisation des œuvres et de la mémoire des anciens Présidents de la République ainsi que des figures de proue de l'histoire du Bénin ?

#### **Sujet 4. Décentralisation et bonne gouvernance locale**

La décentralisation est avant tout un outil de réduction de la pauvreté en ce sens qu'elle stimule aussi bien une croissance économique équitable qu'un profond changement socio-politique à la base. Aujourd'hui, 12 ans de pratique de la décentralisation révèlent des acquis significatifs. Mais de nombreux défis subsistent. Il existe déjà un corpus légal de la réforme de l'administration territoriale comprenant sept (07) lois et plus de trente (30) décrets d'application. A cela s'ajoutent des textes spécifiques relatifs à des politiques et stratégies sectorielles sans oublier la création en 2007 du Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire (MDGLAAT) et ses démembrements. Par ailleurs, certains outils sont élaborés et mis en œuvre avec l'appui des partenaires techniques et financiers du Bénin.

En votre qualité de Président de la République, si les Béninois vous en accordent le privilège dans quelques mois :

- 1- Quelle place la décentralisation occupera-t-elle dans votre politique de gouvernance ?
- 2- Prenez-vous l'engagement de rendre effectif le transfert des compétences et des ressources aux collectivités locales ? Comment comptez-vous vous y prendre ? Et à quel moment de votre mandat ?
- 3- Que comptez-vous faire afin que l'aide des partenaires au développement soit orientée efficacement vers les réels besoins des populations bénéficiaires à la base ?
- 4- Quelle est votre solution contre la politisation de plus en plus poussée du contrôle de la gouvernance à la base ?
- 5- Quelles mesures envisagez-vous pour améliorer la participation effective des citoyens au développement local ?



## **THEMATIQUE 2.**

### **RENFORCEMENT DES ACQUIS ET REFORMES POUR UNE ECONOMIE SOLIDE ET PROSPERE**

#### Sujets

- 1- Le Nigéria : notre mine d'or ?
- 2- Partenariat public-privé
- 3- Autonomisation énergétique
- 4- Croissance économique et prépondérance du secteur informel
- 5- Agriculture : sécurité alimentaire et développement économique
- 6- Economie numérique

## Contexte

Depuis 1990, le Bénin a fait l'option d'une économie libérale, mettant à contribution tous les acteurs de développement, chacun dans son domaine de compétences. Mais vingt-cinq années après, le pays figure toujours dans la catégorie des pays les moins avancés (PMA) de la planète – d'aucuns diraient « les Pays pas Moyen d'Avancer ». La structure économique, presque inchangée par rapport aux années 1960, révèle toujours un secteur primaire à prédominance agricole représentant un peu plus du tiers du PIB ; un secteur secondaire embryonnaire contribuant en moyenne à 13% du PIB, et un secteur tertiaire formant plus de 50% de la richesse intérieure ; avec une prépondérance de l'informel commune à tous les trois secteurs. L'essentiel de notre économie repose ainsi sur la production vivrière, la production de coton et le commerce régional, le secteur agro-industriel n'étant pas suffisamment développé pour drainer tout le potentiel agricole existant.

Certes, à l'instar de plusieurs pays en Afrique au sud du Sahara, le Bénin a connu une croissance supérieure à 5% ces dernières années. Mais en dehors de l'agriculture, cette croissance a été pour l'essentiel tirée par l'exportation des produits de base, les recettes fiscales et l'aide extérieure. Les indicateurs de développement affichent toujours des taux faibles.

De fait, cette croissance peut être qualifiée comme étant largement « non inclusive » au regard de sa contribution limitée à la création d'emplois et à l'amélioration générale des niveaux de vie des populations. A cela, s'ajoutent les contraintes infrastructurelles qui ont des effets asphyxiants sur le développement économique et social. Des infrastructures déficientes, notamment un accès peu fiable à l'énergie et des systèmes de transports et de communications médiocres augmentent le coût des affaires et compromettent la compétitivité mondiale. Le Bénin souffre d'un déficit structurel de ressources énergétiques et l'accès des populations à l'électricité est très limité.

De même, des équipements sanitaires et éducatifs insuffisants et un faible accès à l'eau et à l'assainissement compromettent le capital humain indispensable à l'essor socio-économique de notre pays.

Or, un développement économique soutenu et durable est le résultat d'une transformation économique conséquente. Cette transformation économique se réalise, entre autres, à travers une diversification de l'économie, un accroissement de la productivité et de la compétitivité à l'export, la création d'emplois, le recours presque systématique à la technologie. Tout cela exige donc une volonté politique inébranlable et favorable où l'Etat repense son rôle de facilitateur et de régulateur de l'économie nationale.

## Sujet 1. Nigéria : notre mine d'or ?

Le contexte actuel du marché sous régional et international, avec l'entrée en vigueur du Tarif Extérieur Commun (TEC) en 2015, met en relief au Bénin l'agriculture et l'agro-industrie comme deux secteurs dont la croissance est susceptible de compenser à terme l'éventuelle baisse du commerce de réexportation avec le Nigéria. Cependant, la proximité du Nigéria, grand atout pour le Bénin, demeure difficile à exploiter vu la politique commerciale nigériane trop protectionniste qui repose sur de nombreuses interdictions, d'important pics tarifaires malgré l'adoption et l'entrée en vigueur du TEC. Cette politique commerciale restrictive est un obstacle à l'expansion économique dans la sous-région, en particulier pour le Bénin. Pour notre pays, le marché nigérian, géant de près de 200 millions d'habitants, est un potentiel circuit d'écoulement de nos produits agricoles et manufacturés.

D'où la question éternelle du « Comment ? ».  
Ainsi cher(e) Présidentiable !

1. Comment concrètement allez-vous faire pour que notre pays bénéficie intelligemment des opportunités du Nigéria dont tous les politiques et experts disent depuis des décennies qu'elles sont immenses ?
2. Quelles actions concrètes entendez-vous prendre pour réduire progressivement la vente illicite de l'essence « Kpayô » ? Quelles solutions (de reconversion) proposer aux commerçants béninois ?
3. L'anglais s'impose inévitablement aux citoyens béninois que nous sommes pour créer et saisir de réelles opportunités au Nigéria à l'est, au Ghana à l'ouest, mais également au plan international. Quelle place accorderiez-vous à l'enseignement de l'anglais dans la formation des cadres ? Allez-vous instituer l'enseignement bilingue dès la maternelle ?

## Sujet 2. Partenariat public-privé (PPP)

Aujourd'hui, c'est avec beaucoup de satisfaction que les pays en développement accueillent le Partenariat public-privé (PPP) qui participe entre autres à la réalisation des infrastructures de développement au bénéfice des populations.

Pour nourrir l'espoir de faire du Bénin un pays à économie prospère à l'horizon 2025, il importe de revitaliser le PPP. En effet, le PPP permet le préfinancement privé et le lancement plus rapide de projets (accélérateur d'investissement public).

La puissance publique peut se concentrer désormais sur la définition du service à fournir plutôt que sur les spécifications techniques de l'ouvrage censé fournir ce service. Par ailleurs, il permet de tirer le maximum d'innovations et de créativité du secteur privé.

Madame / Monsieur, le Présidentiable,

1. Quelle lecture faites-vous du PPP comme instrument de développement d'un pays comme le Bénin ?

2. La table ronde sur le dialogue partenariat public-privé, organisé en octobre 2012 avait permis au gouvernement et aux acteurs du secteur privé de s'entendre sur les moyens et mécanismes pour l'épanouissement du PPP.

Quelles décisions politiques pensez-vous prendre pour la mise en application effective des recommandations de cette table ronde ?

3. Quelles dispositions comptez-vous prendre pour rendre effective la mesure qui veut qu'au moins 60% des approvisionnements de l'administration publique soient des productions du secteur privé local ?

4. Quels instruments de politique comptez-vous introduire pour alléger les charges fiscales des entreprises en vue d'encourager la création d'emplois décents ?

5. Quelles mesures concrètes adopteriez-vous pour sécuriser l'investissement privé au Bénin et améliorer l'attractivité du pays aux investissements directs étrangers ?

### Sujet 3. Autonomisation énergétique

Depuis plusieurs années, le Bénin est confronté à une crise énergétique dont la manifestation visible est le délestage de longue durée. Le pays ne dispose pas d'une autonomie énergétique pour lui permettre de faire face aux insuffisances de la Communauté Electrique du Bénin (CEB).

Les industriels, les petites et moyennes entreprises, les administrations ainsi que les ménages éprouvent un réel besoin en énergie. La capacité énergétique actuelle du Bénin est en deçà de 500 Mw, dont 200 Mw venant du Nigeria qui ne se suffit déjà pas à l'interne.

Cette dépendance de l'énergie est un facteur limitant pour la croissance économique espérée.

En effet, la maîtrise de l'énergie et la diminution de son coût notamment pour les PME et les industries est l'un des préalables à la transformation structurelle durable de l'économie béninoise.

Madame / Monsieur, Futur(e) Président(e) de la République,

1. Qu'allez-vous faire, de façon pratique, pour assurer au Bénin son autonomie énergétique ? Qu'en est-il des énergies renouvelables ? Sont-elles une solution ?
2. Que pensez-vous faire pour accélérer la construction du barrage hydroélectrique d'Adjarala et de la centrale thermique de Maria Gléta II, deux projets dont les accords de crédits ont été déjà autorisés ?
3. Le second compact du Millenium Challenge Account est essentiellement consacré au financement du secteur énergétique. Quel accompagnement et suivi fera votre gouvernement pour l'atteinte des objectifs stratégiques de ce second compact ?

4. Le Togo a dernièrement jeté les bases juridiques d'une libéralisation du secteur de l'énergie.

Dans un scénario comparatif de libéralisation effective, comment votre gouvernement pourrait-il résoudre le dilemme des coûts de vente de l'énergie aux consommateurs finaux, notamment ceux à revenu limité, sans créer une crise socio-économique ?

#### **Sujet 4. Croissance économique et prépondérance du secteur informel**

Le Bénin a initié depuis 1995 des politiques et réformes socio-économiques orientées vers le renforcement de la lutte contre la pauvreté (Bénin Alafia 2025, DSRP I, DSRP II devenu SCRP II, OSD et SCRP III) dans le but d'en faire à l'horizon 2025 « *un pays phare, un pays bien gouverné, uni dans la paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social* ».

L'objectif de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté SCRP III est l'amélioration sensible des conditions de vie de la population à l'horizon 2015. Cette amélioration passe par une croissance économique forte et soutenue de 5,2% en moyenne sur la période (2011-2015). Elle devait ainsi entraîner une réduction de la pauvreté dont l'incidence passerait de 35,21% en 2009 à 25% en 2015.

Malgré ces initiatives, entre 2009 et 2011 la proportion de personnes pauvres s'est accrue de 1 point, passant de 35,2% en 2009 à 36,2% en 2011. Cependant la croissance économique augmente depuis 2011 passant de 3,5% à 6,5% en 2014, représentant une moyenne de 4,4% sur la période 2009-2014. Ce qui reste insuffisant pour donner au Bénin les ressources propres pour soutenir la lutte contre la pauvreté.

Alors, cher(e) présidentiable de 2016,

1. Quelles sont les mesures prioritaires que vous prendrez pour une accélération durable de la croissance économique ?
2. Que ferez-vous pour encourager la réflexion prospective à tous les niveaux de développement dans un contexte où il n'existe pas un mécanisme opérationnel de suivi évaluation de la mise en œuvre du scénario Alafia Bénin 2025 ?

3. Plusieurs réformes structurelles et fiscales pertinentes ont été initiées par différents gouvernements mais le rythme de mise en œuvre est lent.

Quelles stratégies innovantes comptez-vous mener pour lever les obstacles ?

4. Le secteur informel constitue-t-il pour vous un frein ou un facteur de développement pour l'économie béninoise ?

Quelle est votre vision pour ce secteur, face au manque à gagner qu'il constitue pour les ressources fiscales de l'Etat ?

Faut-il, selon vous, formaliser l'informel ? Quelles actions comptez-vous entreprendre pour inverser la tendance de la prépondérance du secteur informel dans l'économie béninoise ?

**Sujet 5. Agriculture : sécurité alimentaire et développement économique**

Le développement économique par l'agriculture nécessite une vision, de la flexibilité et un travail cohérent. La réalité est que le secteur agricole au Bénin a été toujours géré sans un cadre juridique contraignant mettant en cohérence l'ensemble des politiques et stratégies sectorielles et sous-sectorielles. Ceci met à mal tous les efforts déployés par les gouvernements précédents pour une relance de ce secteur stratégique de l'économie nationale.

En conséquence, nous constatons une agriculture encore peu compétitive, une faible structuration des différentes filières porteuses et un investissement moindre dans les denrées alimentaires stratégiques.

La situation elle-même des paysans et producteurs est encore plus préoccupante. Entre les difficultés d'accès aux ressources productives (le foncier, l'eau, le capital financier, les engrais et semences) et aux marchés d'écoulement, ils doivent en plus faire face aux contraintes climatiques, toutes situations qui contribuent à les rendre plus vulnérables à la pauvreté et à la faim.

Aujourd'hui, les producteurs et leurs représentants que sont les organisations professionnelles agricoles sont en attente de faire adopter une loi d'orientation agricole qui servirait de cadre pour une vision de long-terme au développement d'une agriculture durable en mesure de relever le défi de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Cher(e) Présidentiable, vous vous préparez à prendre les rênes de la gouvernance de notre pays. Si les Béninois vous élisent :

1. Quels types d'appuis (institutionnel, technique, financier) apporterez-vous pour faire aboutir ce processus d'élaboration de la loi d'orientation agricole ?

2. Quelle analyse personnelle faites-vous de la mise en œuvre des Plans Fonciers Ruraux ?

Et quelles seront vos options politiques pour faciliter l'accès des paysans au crédit agricole tout en leur garantissant la protection de leurs propriétés foncières ?

3. Le secteur agricole se caractérise par une faible productivité liée essentiellement à l'utilisation des outils archaïques. Quelles sont les actions prioritaires que vous mettrez en œuvre pour améliorer le système de production agricole ?

4. Dans le contexte actuel des changements climatiques, de la nécessité d'une diversification de notre agriculture et de sa modernisation, quelle articulation proposez-vous de faire entre l'agriculture paysanne et l'agro-business ?

5. Le coton est la première filière porteuse au Bénin. Que pensez-vous de l'organisation actuelle de la filière ?

Depuis 2012, la gestion de la filière est assurée par le gouvernement. Allez-vous la retourner aux privés ?

Allez-vous réformer la filière coton et la diversifier? Comment ?

## Sujet 6. Economie numérique

L'économie numérique, ou « nouvelle économie », est pour nos pays en Afrique francophone, ce qu'ont été l'agriculture intensive et l'industrie pour l'Europe après la révolution industrielle, ou ce qu'ont été aussi la microfinance et l'informatique pour les économies asiatique et sud-américaine.

Remarquons comment la technologie s'intègre dans nos sociétés, modifiant les comportements et façonnant de nouveaux modes de penser, de faire et d'être. Grâce à elle, tous les domaines d'activités humaines sont impactés. L'économie numérique crée sans nul doute de la valeur. Elle doit donc servir de locomotive pour tirer le Bénin vers le progrès. C'est du moins ce qu'a compris le gouvernement Yayi en voulant en asseoir les bases dans notre pays pour la création de richesses et d'emplois. Cette ambition est déclinée dans le Document de Politique et de Stratégie (DPS) du secteur des télécommunications, des technologies de l'information et de la communication, adopté le 31 décembre 2008. Entre le passage de l'analogique au numérique dans les médias, la mise en place opérationnelle des centres d'appel, le développement en cours du paiement électronique et la construction d'incubateurs pour héberger les startups des jeunes entrepreneurs, la vision affichée par votre prochain prédécesseur était de faire du Bénin un quartier numérique de l'Afrique.

Cependant, pour devenir un vrai hub numérique capable de s'imposer en Afrique et rivaliser avec les hubs d'autres régions du monde, il faut bien investir dans la recherche. Et pour maximiser le retour sur investissement, il faudrait en plus que l'Etat, au lieu de se positionner comme le développeur de l'économie numérique, dessine plutôt le cadre institutionnel et juridique pouvant favoriser l'expansion et l'ancrage du numérique dans les habitudes des populations. Les entreprises de la nouvelle économie étant financées par le capital-risque, qui est un « capitalisme patient ».

Alors, cher(e) présidentiable, nous voudrions saisir cette fenêtre d'expression pour vous demander :

1. Quelles sont vos pistes pour le développement de l'économie numérique ? Et quelle place accordez-vous au secteur privé dans le développement de ce secteur ?

2. La mode internationale est à l'intégration des TIC dans les techniques pédagogiques.

Comment comptez-vous concrètement rendre possible cette innovation dans le système éducatif béninois ?

3. Quelles mesures prendriez-vous pour faire collaborer une structure étatique comme l'ARCEP-Bénin (Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste au Bénin), et les acteurs internationaux, afin de trouver un équilibre entre les exigences du droit de la concurrence, celles du droit de la propriété intellectuelle et celles du droit des consommateurs ?

**THEMATIQUE 3.**  
**EDUCATION ET EMPLOYABILITE DES JEUNES**

Sujets :

- 1- La qualité et l'accessibilité à l'éducation
- 2- Les performances des universités publiques
- 3- Employabilité et accès des jeunes au premier emploi

## Contexte

L'éducation et l'emploi des jeunes constituent une problématique majeure de tous les Etats du monde et le Bénin ne peut y échapper. Il suffit, d'une part, de rappeler l'éternel débat sur la pertinence des programmes d'étude en vigueur dans les enseignements primaire et secondaire. D'autre part, il n'y a qu'à voir le nombre affolant de jeunes candidats aux concours d'entrée à la fonction publique.

C'est dire combien de fois la situation des jeunes est une problématique transversale des politiques publiques. Comment peut-il en être autrement s'ils représentent 37% de la population en âge de travailler, mais plus de 70% du total des chômeurs et des sous-employés selon les statistiques de l'Institut National des Statistiques et des Analyses Economiques (INSAE).

La promotion de l'emploi est une préoccupation majeure des gouvernements. Cette volonté s'est traduite en acte par la création d'un ministère en charge de l'emploi à partir de 2006 (Ministère délégué et ensuite Ministère de plein droit en 2007) et de l'organisation en mars 2007 du Forum National des Jeunes sur l'Emploi.

Plusieurs programmes spécialement orientés vers le plein emploi des jeunes ont été pensés. L'adoption par le Bénin d'un document de Politique Nationale pour l'Emploi depuis 2012 actualisé et accompagné d'un plan d'actions quinquennal 2012-2016 a le mérite d'exister et devrait constituer à n'en point douter la référence à l'action.

A cela, on peut ajouter les dispositifs de financement et d'accompagnement des initiatives de jeunes tels que le Fonds National pour la Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ), les Centres de Ressources pour la Promotion de l'entreprenariat (BPC) avec l'appui technique et financier du PNUD et le Projet Emploi des Jeunes (PEJ) avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale.

Toutefois, ces projets et programmes ont eu un impact relatif et limité à quelques jeunes. La pérennité des emplois générés n'est pas garantie de même que les entreprises créées. L'échec de ces programmes est attribué au dispositif de pilotage. En effet, les programmes selon les cas sont conduits soit par plusieurs ministères et parfois sans même une implication de la Commission Nationale pour l'Emploi, organe auquel échoit le suivi et la mise en œuvre des politiques de l'emploi des jeunes. De plus, les guerres de leadership et les récupérations politiques constituent des causes évidentes de leurs échecs.

Les solutions préconisées pour sortir de cette situation sont diverses et variées. Plusieurs spécialistes sont unanimes sur le fait que le meilleur allié pour réussir sur le front de l'emploi des jeunes est l'EDUCATION. D'autant plus que selon les enjeux et les orientations politiques et économiques, l'Etat peut définir un idéal type de citoyen, de ressources humaines à former. Cela s'entend très bien dans un pays comme le Bénin où l'accès à l'instruction en plus d'être le leitmotiv de tout parent est garanti par la constitution.

## Sujet 1. La qualité et l'accessibilité à l'éducation

On ne peut parler de l'éducation au Bénin sans mentionner la controverse constante sur les Nouveaux Programmes d'Enseignement (NPE). Comme souligné plus haut, un système éducatif doit être fonction des enjeux politiques et d'un idéal humain claire.

Dans cette optique, le choix de la gratuité de l'enseignement maternel, primaire et secondaire a été fait par les gouvernants. Mais de ce choix, découlent de nombreux problèmes qui mettent à mal le système éducatif.

Cher(e) candidat(e), si vous êtes élu(e) Président(e) :

1. Que ferez-vous des programmes d'enseignement basés sur l'Approche Par Compétence (APC) ?

2. L'un des problèmes de l'éducation béninoise est le déficit d'enseignants qualifiés. Que comptez-vous faire pour résoudre ce problème ?

3. Selon les statistiques de 2006 à 2014, le taux d'achèvement du primaire est passé de 64% à 77,6% et l'indice de parité fille-garçon est passé de 0,82 à 0,97. Globalement, les objectifs de « l'Education Pour Tous » ont été atteints.

Cependant, des efforts restent à fournir, notamment en termes de taux de couverture du territoire national en équipements.

De façon pratique, que comptez-vous faire pour une couverture intégrale et équitable du territoire national en infrastructures éducatives de qualité ?

4. En raison des défis de développement auquel doit faire face notre pays, la gouvernance doit-elle privilégier un type d'enseignement par rapport à un autre ? L'enseignement général ou technique ? Pourquoi ?

5. Quelles sont vos stratégies pour des années scolaires et universitaires sans grèves ?

6. L'enseignement de l'éducation civique n'est plus tellement d'actualité dans les écoles, pensez-vous qu'elle est nécessaire dans le système éducatif ? Quels sont vos projets et priorités en termes d'éducation civique des Béninois ?

## Sujet 2. Les performances des universités publiques

Depuis quelques années, l'employabilité des diplômés de nos universités publiques et privées est faible. Force est de constater que la formation reçue dans nos universités répond de moins en moins aux besoins du marché de l'emploi. Les dynamiques internationales nous imposent d'aller vers le système Licence, Master, Doctorat (LMD). En plus du contenu inadéquat de la formation, les universités publiques au Bénin ne disposent pas encore d'une autonomie financière et l'on observe un retard dans le transfert effectif des diverses subventions.

Madame, Monsieur le/la présidentiable,

1. Quelle est votre réponse à la lancinante question de l'inadéquation entre les formations dans nos universités et les besoins du marché de l'emploi ?
2. Quelles solutions proposez-vous aux nombreux problèmes liés à la gratuité de l'enseignement, aux effectifs pléthoriques des étudiants, au manque d'enseignants et d'infrastructures de formation et de recherche dans les universités publiques ?
3. Comment comptez-vous améliorer le transfert effectif et à temps des ressources aux universités ?
4. Comment pensez-vous gérer le dialogue entre le gouvernement et les acteurs des universités ?
5. Que ferez-vous au sujet de la prolifération des établissements d'enseignement supérieur publics et privés ?
6. Rétablirez-vous les concours d'entrée dans les écoles et facultés ?

### **Sujet 3. Employabilité et accès des jeunes au premier emploi**

Si finir ses études universitaires est plus facile pour les Béninois en général, accéder au premier emploi relève d'une véritable gageure. Les meilleurs atouts pour le premier emploi restent l'ethnie, la région, la religion et le parrainage.

L'organisation des concours de recrutement des agents dans la fonction publique reste encore entachée d'irrégularités, le népotisme et le favoritisme maître des recrutements à divers niveaux. Pour ce qui est de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, les actions du gouvernement sont encore controversées.

Les systèmes d'insertion et d'orientation des jeunes diplômés dans le monde du travail aussi bien dans le public que dans le privé sont très faibles et livrés à la bonne fortune de chaque diplômé.

Cher(e) présidentiable,

1. Si vous êtes élu(e), que feriez-vous pour faciliter le premier emploi à tous les jeunes diplômés ?
2. Quelles sont vos stratégies pour faciliter l'employabilité des jeunes ?
3. Pensez-vous créer des emplois ou faciliter la création de l'emploi par l'entrepreneuriat des jeunes ?
4. Comment feriez-vous la promotion du mérite dans les concours de recrutement dans la fonction publique ?
5. La grande majorité des emplois se trouve dans l'économie informelle. 9 emplois créés sur 10 relèvent de l'informel (Emicov, 2011) caractérisant ainsi la précarité de l'emploi.

Avez-vous la volonté d'œuvrer dans le sens d'une amélioration de cette situation ? Si oui, comment compte-vous vous y prendre ?

6. Comme le formel, chaque année, le système non formel de formation met aussi sur le marché de l'emploi des milliers de jeunes avec un savoir-faire théorique. Cette tranche de la population active n'est pas encore prise en compte dans les politiques publiques, notamment concernant la valorisation et la prise en compte des richesses produites par cette dernière.

Que comptez-vous faire pour donner une place importante dans les politiques de développement à ces jeunes talents, issus de secteurs pourvoyeurs d'emplois et de création de richesses potentielles ?

**THEMATIQUE 4.**  
**L'ETAT ET LE CITOYEN**

Sujets :

- 1- Lutte contre l'impunité et maîtrise de la corruption
- 2- La performance de l'administration publique
- 3- Le régionalisme

## CONTEXTE

« L'Etat, c'est nous ! » Ce postulat de Jean Jacques ROUSSEAU indique clairement l'implication du citoyen dans la construction de l'Etat dont il est garant. Ainsi, la situation de l'Etat devrait-elle préoccuper le citoyen car il n'y aurait d'Etat en dehors des citoyens. L'ancien président américain Kennedy disait à juste titre : « *Ne demande pas à ton Etat ce qu'il fera pour toi mais plutôt ce que tu feras pour lui* ».

En conséquence, le type de citoyen que nous sommes, dépend de la conception que nous avons de l'Etat. Malheureusement, selon la plupart des citoyens béninois, l'Etat est un gâteau auquel il faut accéder à tout prix pour avoir sa part. Cette conception amène le Béninois à confondre l'Etat à une fortune privée.

Les différentes conceptions que les citoyens et les autorités se font actuellement de l'Etat béninois favorisent une mauvaise gestion du pays, du sommet de l'Etat aux collectivités locales. Les citoyens peinent à participer véritablement au développement de leur localité et par ricochet de la nation à cause de l'impunité et de la mal gouvernance qui gangrènent les différentes administrations locales et centrales. Le népotisme, le régionalisme, la corruption, etc. qui en découlent, affectent l'efficacité des différentes institutions existantes. L'impunité est banalisée. La lutte contre la corruption est devenue une sinécure, parce qu'elle n'arrive pas à enrailler le mal.

Le Bénin est malheureusement entaché par des scandales à répétition de mauvaise gestion des finances publiques qui ruinent son économie et empêchent son développement. D'où la nécessité d'une prise de conscience, tant individuelle que collective. Au final, inverser cette triste tendance devrait être l'un des grands chantiers du prochain Président de la République.

## **Sujet 1. Lutte contre l'impunité et maîtrise de la corruption**

S'il existe un phénomène ayant résisté à tous les régimes au Bénin et qui s'est accentué et affiné au cours de ces dernières années, c'est bel et bien la corruption. On est même tenté de dire que le premier mal dont souffre le Bénin est la corruption, l'enrichissement illicite sacralisé par l'impunité.

Source de tous nos maux et porte de tous les vices, la corruption a ruiné l'économie nationale et semble s'ériger en valeur au sein de l'administration publique en dépit de tous les discours. Certes, le Bénin s'est doté des instruments juridiques et institutionnels de lutte contre la corruption.

Mais force est de constater que depuis 1990 à ce jour, aucune personnalité politique n'a comparu devant la Haute Cour de Justice et aucun dossier initié par l'Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption (ANLC) n'a abouti en dépit des nombreuses affaires de mal gouvernance. Les différents audits commandités aux frais du contribuable ne sont utilisés que comme des instruments de chantage pour faire rallier les opposants ou tout leader politique voulant dénoncer ou critiquer les actions du gouvernement.

Cher(e) présidentiable du Bénin en 2016,

1. Qu'est-ce que votre gouvernement pense faire pour maîtriser la corruption et lutter efficacement contre l'impunité ?
2. Quelles décisions prendrez-vous pour l'assainissement des marchés publics ?
3. Que ferez-vous des nombreux rapports d'audit qui incriminent nombre de cadres de l'administration et des personnalités politiques, mais qu'aucune mesure répressive ne frappe à ce jour ?

4. Quelle gestion feriez-vous et quels combats mèneriez-vous pour donner suite favorable aux affaires de corruption en instance : ICC Services ; Affaire PPEA 2 ; Affaire CEN SAD ; Affaire Machine Agricole ; Affaire Corruption Port ; Affaire ORTB/CANAL 3?

## **Sujet 2. La performance de l'administration publique**

De nos jours, le constat triste de la jeunesse est que l'administration publique est peu performante et n'offre pas de services de qualité aux citoyens. Ce constat qui n'assure guère une bonne image du pays n'est pas sans effets négatifs sur les recettes de l'Etat.

Il est important de penser au plus tôt aux réformes pour la réorganisation et la redynamisation de l'administration afin d'offrir un service irréprochable aux citoyens pour le développement et le rayonnement du Bénin.

Cher(e) présidentiable de 2016,

1. Que ferez-vous pour offrir un service public efficace au Bénin ? Que ferez-vous face à la question des nominations partisans à laquelle vos prédécesseurs ne semblent pas avoir trouvé une solution judicieuse ?
2. Les délais règlementaires des procédures administratives ne sont jamais respectés. Qu'avez-vous prévu pour pallier à cela ?
3. Les concours de recrutement d'entrée dans la fonction publique sont sujets à de nombreuses contestations ces dernières années.

Quelles solutions avez-vous prévues pour assurer leur transparence et leur crédibilité ?

4. Quelles dispositions mettrez-vous en place pour le suivi efficace du rendement des agents du service public ?

### **Sujet 3. Le régionalisme : cette bombe à retardement !**

Le développement d'une nation est hypothéqué toutes les fois qu'une partie de sa jeunesse, en raison de sa provenance géographique, se sent exclue de la jouissance de ses droits.

Cette tendance à privilégier les membres d'une ethnie et/ou d'une région au détriment d'autres est l'une des causes des multiples conflits en Afrique.

L'ethnorégionalisme est devenu au fil des années l'une des principales menaces de la démocratie béninoise. En témoignent les controverses publiques à propos des pratiques ethnorégionalistes des gouvernants.

Cher(e) candidat(e) à l'élection présidentielle :

1. Quelles stratégies mettrez-vous en œuvre pour lutter contre le régionalisme ?
2. Comment pensez-vous œuvrer pour assurer un développement équilibré des douze départements au Bénin ?
3. Quelles réformes envisagez-vous pour passer d'une administration de militants à une administration de méritants ?
4. Comment pensez-vous corriger les nominations et recrutement partisans, fraternels et amicaux au Bénin ?

## CONCLUSION

Les écrits ici rassemblés procèdent d'une démarche citoyenne de jeunes habités de l'envie, de la passion de voir le Bénin se développer. D'ailleurs, ils agissent au quotidien, chacun dans son organisation, pour le rayonnement de leur pays. Et les paroles interrogatoires formulées que nous venons de parcourir sont en cela des actes patriotiques. La précision, la clarté des préoccupations posées ici montrent bien que le développement du pays, en des moments décisifs comme ceux du choix des dirigeants, ne devrait être dans les longues constructions rhétoriques. Il faut en cela espérer que ce répertoire de questions soit en quelque sorte un arsenal de munitions citoyennes, dont tout Béninois peut s'armer pour interpeller ceux de nos compatriotes qui ont la noble prétention de nous diriger pour les cinq prochaines années.

Le recueil n'aborde pas toutes nos préoccupations particulières, personnelles. Et c'est là son mérite : il est soucieux de l'impersonnalité des questions évoquées, et tout en n'étant pas exhaustif il fait signe vers un large éventail de sujets que le lecteur pourrait élaborer à sa guise. Le bréviaire de questions placé en fin de l'ouvrage devrait jouer ce rôle d'aiguilleur.

Les Jeunes Leaders du Bénin, promotion 2015, auront un sentiment, fut-il léger, de patriotisme si ces questions, imparfaitement formulées mais foncièrement pertinentes, suscitent ici et là, des débats, des échanges vifs, peut-être passionnés au sujet et au service du Bénin. La patrie, qui se cherche son prochain guide dans le temps qui s'annonce, devrait être fière que ses filles et fils, sa jeunesse en l'occurrence, s'interrogent à l'insomnie sur les meilleurs chemins de son rayonnement.



**DEUXIEME PARTIE :**  
**BREVIAIRE DU CITOYEN**



## THEMATIQUE 1: LES REFORMES POLITIQUES ET LA BONNE GOUVERNANCE

### I - Révisions de la constitution : opportunité et modalité

⇒ Si vous pensez qu'il soit vraiment opportun de réviser la constitution béninoise du 11 décembre 1990 ? Si non, pourquoi ? Si oui, pourquoi ? politique existant au Bénin malgré les acquis démocratiques ;

⇒ Quelles sont selon vous les dispositions de la Constitution non susceptibles de révision ni par l'Assemblée Nationale ni par voie référendaire ;

⇒ Quels aspects de notre loi fondamentale voudriez-vous réviser ? Autrement dit, quelles nouveautés entendez-vous y introduire ? La Haute Cour de Justice, la trouvez-vous pertinente et que ferez-vous pour la rendre fonctionnelle, opérationnelle et dynamique ?

⇒ Quelle procédure entendez-vous suivre alors pour la révision constitutionnelle? Est-ce la procédure parlementaire ou la procédure référendaire ?

A quel moment précis de votre quinquennat, l'initiative de révision sera-t-elle entreprise ?

⇒ Etes-vous conscient que la constitution est le symbole de la volonté générale ? Mieux, de par sa jurisprudence, la Cour constitutionnelle établit que toute réforme constitutionnelle doit se faire sur la base du consensus national. Comment entendez-vous réaliser le consensus national sur la question ? Qu'entendez-vous faire pour obtenir l'adhésion de vos concitoyens ?

⇒ Dites, si oui ou non, la révision emporte une nouvelle République ? Prenez-vous l'engagement que vous n'allez pas profiter de la révision de la Constitution pour remettre les compteurs à zéro et faire plus de deux mandats à la tête de notre pays ? Quelle garantie offrez-vous à cet effet ?

## **II - Réforme du cadre partisan : entre urgence et nécessité**

⇒ Partagez-vous l'idée d'une urgente et indispensable réforme du cadre partisan béninois ? Justifiez votre opinion.

⇒ Si vous convenez que le cadre partisan béninois a besoin d'un coup de balai, dites-nous les aspects que vous entendez réformer sans compromettre les acquis fondamentaux de la Conférence des forces vives de la Nation de février 1990. Comment allez-vous opérer ces réformes ? Par quels mécanismes et actions comptez-vous les faire ?

⇒ L'une des tristes réalités de notre système politique est que les dirigeants ne sont pas élus sur la base de leur projet de société. Il est regrettable de constater qu'au Bénin, les déterminants du vote sont principalement l'argent et l'ethnie. Alors, comment comptez-vous réduire à néant l'influence de l'argent en politique ? Qu'allez-vous faire pour que l'électeur béninois cesse de voter sur la base du critère ethnique ?

⇒ Quelle(s) solution(s) proposez-vous contre la transhumance, en d'autres termes le nomadisme politique, qui provoque l'instabilité de la classe politique et par-delà la mauvaise gouvernance du pays ?

⇒ Dans le débat sur l'état de santé du cadre partisan béninois, le défaut, disons l'insuffisance du financement public des partis politiques est très évoqué. D'abord, partagez-vous cette opinion selon laquelle la classe politique béninoise souffre d'un manque de financement étatique ? Si oui, quel mécanisme de financement public des partis politiques proposez-vous ? Quelles en sont les implications ?

## **III- Réhabilitation et valorisation des symboles politiques et historiques**

⇒ Quelle place occupera la réhabilitation des symboles politiques à caractère historique dans votre agenda politique à partir du 6 avril

2016 ?

⇒ De façon précise, que feriez-vous de l'hôtel Alédjo (ex PLM Alédjo) afin de le préserver pour les générations futures en tant que berceau du renouveau démocratique ?

⇒ Quels sont vos projets phares concernant la place des symboles politiques du passé dans la gouvernance publique au Bénin ?

⇒ Que feriez-vous pour la pérennisation des œuvres et de la mémoire des anciens Présidents de la République ainsi que des figures de proue nationales ?

⇒ Que pensez-vous faire concrètement pour tirer leçon des actions politiques et des styles de gouvernance du passé ?

#### **IV- Décentralisation et bonne gouvernance locale**

⇒ Quelle place la décentralisation occupera-t-elle dans votre politique de gouvernance ?

Prenez-vous l'engagement de rendre effectif le transfert des compétences et des ressources aux collectivités locales ? Comment comptez-vous vous y prendre ? Et à quel moment de votre mandat ?

⇒ Que comptez-vous faire afin que l'aide des partenaires au développement soit orientée vers les réels besoins des populations bénéficiaires ?

⇒ Quelle est votre solution contre la politisation de plus en plus poussée du contrôle de la gouvernance à la base ?

Quelles mesures envisagez-vous pour améliorer la participation effective des citoyens au développement local ?

## **THEMATIQUE 2 : RENFORCEMENT DES ACQUIS ET REFORMES POUR UNE ECONOMIE SOLIDE ET PROSPERE**

### **I- Le Nigéria : notre mine d'or ?**

- ⇒ Quelle stratégie et politique d'exportation allez-vous mettre en place pour permettre aux industriels et producteurs béninois de conquérir le marché nigérian ?
- ⇒ Quelles actions concrètes entendez-vous entreprendre pour réduire progressivement la vente illicite de l'essence, le « Kpayô » ? Quelles solutions (de reconversion) proposez-vous aux commerçants béninois ?
- ⇒ L'anglais s'impose inévitablement aux citoyens béninois que nous sommes pour créer et saisir de réelles opportunités au Nigéria, à l'est, au Ghana, à l'ouest, mais également au plan international. Que vous inspire cela ? Quelle place accorderiez-vous à l'enseignement de l'anglais dans la formation des cadres ? Allez-vous instituer l'enseignement bilingue dès la maternelle ?

### **II- Partenariat public-privé**

- ⇒ Quelle lecture faites-vous du PPP comme instrument de développement d'un pays comme le Bénin ?
- ⇒ La table ronde sur le dialogue partenariat public-privé, organisé en octobre 2012, avait permis au gouvernement et aux acteurs du secteur privé de s'entendre sur les moyens et mécanismes pour l'épanouissement du PPP. Quelles décisions politiques pensez-vous prendre et/ou faire prendre pour la mise en application effective des recommandations de cette table ronde ?
- ⇒ Quel cadre institutionnel préconisez-vous pour renforcer le dialogue et la coopération entre le gouvernement et le secteur privé en

vue d'une transformation économique réussie ?

⇒ Quelles dispositions comptez-vous prendre pour rendre effectif la mesure qui veut qu'au moins 60% des approvisionnements de l'administration publique soient des productions du secteur privé local ?

⇒ Quels instruments de politique comptez-vous introduire pour alléger les charges fiscales des entreprises en vue d'encourager la création d'emplois décents ?

⇒ Quelles mesures concrètes adopteriez-vous pour sécuriser l'investissement privé au Bénin et améliorer l'attractivité du pays aux investissements directs étrangers ?

### **III- Autonomisation énergétique**

⇒ Que pensez-vous faire pour accélérer la construction du barrage hydroélectrique d'ADJARALA et de la centrale thermique de MARIA GLÉTA II, deux projets dont les accords de crédits ont déjà été autorisés ?

⇒ Le second compact du Millenium Challenge Account est essentiellement consacré au financement du secteur énergétique. Quel accompagnement et suivi de la part de votre gouvernement pour l'atteinte des objectifs stratégiques de ce second compact ?

⇒ Le Togo a dernièrement jeté les bases juridiques d'une libéralisation du secteur de l'énergie qui pourrait amener notre pays à aller également dans ce sens. Dans un scénario de libéralisation effective, comment votre gouvernement pourrait-il résoudre le dilemme des coûts de vente de l'énergie aux consommateurs finaux, notamment ceux à revenu limité, sans créer une crise socio-économique ?

#### **IV - Croissance économique et prépondérance du secteur informel**

⇒ Quelles sont les mesures prioritaires que vous prendriez pour une accélération durable de la croissance économique ?

⇒ Que feriez-vous pour encourager la réflexion prospective à tous les niveaux de développement dans un contexte où il n'existe pas un mécanisme opérationnel de suivi-évaluation de la mise en œuvre du scénario Alafia Bénin 2025 ?

⇒ Le Bénin n'a pas encore réussi à bâtir un véritable environnement attractif pour les investisseurs, entre autres en raison de la lourdeur administrative, la législation fiscale, la mauvaise qualité des services d'électricité et de télécommunication. Considérez-vous cette question comme prioritaire et quelles mesures entendez-vous mettre en œuvre ? Plusieurs réformes structurelles et budgétaires pertinentes ont été initiées par les différents gouvernements mais le rythme de mise en œuvre est lent. Quelles stratégies innovantes comptez-vous mener pour lever les obstacles ?

⇒ Le coton est la première filière porteuse au Bénin. Que pensez-vous de l'organisation actuelle de la filière ? Depuis 2012, la gestion de la filière est assurée par le gouvernement. Allez-vous la retourner aux privés ? Dites-nous, allez-vous reformer la filière coton ? En quoi et comment ?

⇒ Le secteur informel constitue-t-il pour vous un frein ou un facteur de développement pour l'économie béninoise ? Quelle est votre vision pour le secteur, face au manque à gagner qu'il constitue pour les ressources fiscales de l'Etat ? Quelles actions comptez-vous entreprendre pour inverser la tendance de la prépondérance du secteur informel dans l'économie béninoise ?

#### **V - Agriculture : sécurité alimentaire et développement économique**

⇒ Quels types d'appui (institutionnel, technique, financier) apporteriez-vous pour faire aboutir ce processus d'élaboration de la

loi d'orientation agricole contenant les propositions du monde paysan pour une agriculture durable ?

⇒ Quelle analyse personnelle faites-vous de la mise en œuvre des Plans Fonciers Ruraux ? Et quelles seraient vos options politiques pour faciliter l'accès des paysans au crédit agricole tout en leur garantissant la protection de leurs propriétés foncières ?

⇒ Le secteur agricole se caractérise par une faible productivité liée essentiellement à l'utilisation des outils archaïques. Quelles sont les actions prioritaires que vous mettrez en œuvre pour améliorer le système de production agricole ?

⇒ Dans le contexte actuel des changements climatiques et de la nécessité d'une diversification de notre agriculture et de sa modernisation, quel type de complémentarité proposez-vous entre l'agriculture paysanne et l'agro-business ?

### **Economie numérique**

⇒ Quelles sont vos pistes pour renforcer l'existant des initiatives du gouvernement Yayi en faveur de l'économie numérique ? Et quelle place accordez-vous au secteur privé pour le développement de ce secteur ?

⇒ Quels outils de formation prévoyez-vous des écoles primaires aux universités afin d'assurer que les ressources humaines seront bien formées pour répondre au déficit en compétences dans ce domaine qui sera de plus en plus important dans les décennies à venir ?

⇒ Quelles mesures prendriez-vous pour faire collaborer une structure étatique comme l'ARCEP-Bénin (Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste au Bénin), et les acteurs internationaux, afin de trouver un équilibre entre les exigences du droit de la concurrence et celles du droit de la propriété intellectuelle ?

## **THEMATIQUE 3 : EDUCATION ET EMPLOYABILITE DES JEUNES**

### **I - La qualité et l'accessibilité à l'éducation**

- ⇒ Pour vous, les NPE répondent-ils à un idéal-type de l'homme béninois ?
- ⇒ L'un des problèmes de l'éducation béninoise est le déficit d'enseignants qualifiés. Que comptez-vous faire pour résoudre ce problème ? Feriez-vous des recrutements d'enseignants au profit de la maternelle et du secondaire ? Si oui, quel nombre ? A quelle échéance de votre mandat ?
- ⇒ Selon les statistiques de 2006 à 2014, le taux d'achèvement du primaire est passé de 64% à 77,6% et l'indice de parité fille-garçon est passé de 0,82 à 0,97. Globalement, les objectifs de l'Education Pour Tous ont été atteints. Cependant, des efforts restent à fournir, notamment en termes de taux de couverture du territoire national en écoles. De façon pratique, que comptez-vous faire pour une couverture intégrale et équitable du territoire national en infrastructures éducatives de qualité ?
- ⇒ Enseignement technique ou général. Encore un aspect important du débat sur le système éducatif et l'emploi des jeunes. Quel type d'enseignement privilégieriez-vous ? Pourquoi ?
- ⇒ Quelles sont vos stratégies pour des années scolaires et universitaires sans grèves ?
- ⇒ L'enseignement de l'éducation civique n'est plus tellement d'actualité dans les écoles, pensez-vous qu'elle est nécessaire dans le système éducatif ? Quels sont vos projets et priorités en termes d'éducation civique des Béninois ?

### **II - Les performances des universités publiques**

- ⇒ Quelle est votre réponse à la lancinante question de l'inadéquation

entre les formations dans nos universités publiques et les besoins du marché de l'emploi ?

⇒ Quelles solutions proposez-vous aux nombreux problèmes liés à la gratuité de l'enseignement dans les universités publiques ? Entre autres problèmes, on peut citer les effectifs pléthoriques, le manque d'enseignants et d'infrastructures de formation et de recherche.

⇒ Comment comptez-vous améliorer le transfert effectif et à temps des ressources aux universités ?

⇒ Comment pensez-vous gérer le dialogue entre le gouvernement et les acteurs des universités ?

⇒ Rétablirez-vous les concours d'entrée dans les écoles et facultés ?

### **III - Employabilité et accès des jeunes au premier emploi**

⇒ Si vous êtes élu(e), que feriez-vous pour améliorer l'insertion professionnelle des jeunes diplômés ?

⇒ Quelles sont vos stratégies pour faciliter l'employabilité des jeunes ?

⇒ Pensez-vous créer des emplois ou faciliter la création de l'emploi par l'entrepreneuriat des jeunes ?

⇒ Comment feriez-vous la promotion du mérite dans les concours de recrutement dans la fonction publique ?

⇒ La grande majorité des emplois se trouve dans l'économie informelle. 9 emplois créés sur 10 relèvent de l'informel (Emicov, 2011) caractérisant ainsi la précarité de l'emploi. Avez-vous la volonté d'œuvrer dans le sens d'une amélioration de cette situation ? Si oui, selon quelles modalités ?

⇒ Comme le formel, chaque année, le système non formel de formation met aussi sur le marché de l'emploi, des milliers de jeunes artisans, ayant un savoir-faire. Cette tranche de la population active n'est pas

encore prise en compte dans les politiques publiques, notamment concernant la valorisation et la prise en compte des richesses produites par cette dernière. Que comptez-vous faire pour donner une place importante dans les politiques de développement à ces jeunes talents, issus de secteurs pourvoyeurs d'emplois et de création de richesses potentielles ?

## THEMATIQUE 4 : L'ETAT ET LE CITOYEN

### I - Lutte contre l'impunité et maîtrise de la corruption

- ⇒ Qu'est-ce que votre gouvernement pense entreprendre pour maîtriser la corruption et lutter efficacement contre l'impunité ?
- ⇒ Quelle sera votre contribution aux côtés des organisations de la société civile pour l'assainissement des marchés publics ?
- ⇒ Que ferez-vous des nombreux rapports d'audit qui inculpent nombre de cadres de l'administration et personnalités politiques, mais dont aucune mesure répressive ne frappe à ce jour ?
- ⇒ Quelle gestion feriez-vous et quels combats meneriez-vous pour donner suite favorables aux affaires de corruption en instance dans la conscience collective notamment ICC Services - Affaire PPEA – Affaire CEN SAD – Affaire Machine Agricole – Affaire Corruption Port – Affaire ORTB- CANAL 3 ?

### II - La performance de l'administration publique

- ⇒ Que ferez-vous pour offrir plus d'efficacité au service public ? Allez-vous œuvrer pour mettre fin aux nominations partisans et placer les hommes dotés de compétences réelles aux postes techniques qui le nécessitent ?
- ⇒ Les délais règlementaires des procédures administratives ne sont jamais respectés; qu'avez-vous prévu pour pallier à cela ?
- ⇒ Les concours de recrutement dans l'administration font l'objet de nombreuses contestations ces dernières années ; quelles solutions avez-vous prévues pour assurer leur crédibilité ?
- ⇒ Quelles dispositions mettrez-vous en place pour le suivi efficace du rendement des agents du service public ?

### **III - Le régionalisme**

- ↳ Quelles stratégies mettriez-vous en œuvre pour lutter contre le régionalisme ?
- ↳ Comment pensez-vous œuvrer pour assurer un développement équilibré des douze départements au Bénin?
- ↳ Quelles réformes envisagez-vous pour passer d'une administration de militants à une administration de méritants ?
- ↳ Comment pensez-vous corriger les nominations et recrutements partisans, fraternels et amicaux au Bénin ?

## THEMATIQUES TRANSVERSALES

### I - L'accès aux logements

- ⇒ Le code foncier béninois tel que voté facilite t-il l'accès facile des béninoises et des béninois à des logements décentes ?
- ⇒ Comment comptez-vous contribuer à une mise en œuvre efficiente du code foncier béninois ?
- ⇒ Comment comptez vous faciliter l'accès des béninois aux crédits immobiliers ?
- ⇒ Quelles sont les conditions incitantes visant une réduction du coût d'importation des matériels essentiels de constructions et /ou comment mettre en place des unités de productions locales ?
- ⇒ Quelle est votre approche pour intensifier la création des logements a loyers modérés
- ⇒ Quel cadrage légal suggérez-vous pour harmoniser les contrats de bail en fonction des villes ?

### II- L'état civil

- ⇒ Quelle est votre politique d'état civil pour assurer efficacement l'enregistrement des naissances, des mariages et des décès ?

### III- Maitrise de la démographie

- ⇒ Quels mécanismes comptez-vous mettre en place pour assurer une croissance démographique supportable par l'Etat béninois ?  
Comment faire pour que notre niveau de croissance économique soit en harmonie avec l'évolution de la démographie ?

### IV- Dialogue social

- ⇒ Quelles sont les raisons qui justifient la crise de confiance entre les parties prenantes au dialogue social au Bénin malgré le cadre juridique et réglementaire fourni et l'existence d'une pléiade d'organes pouvant jouer un rôle important dans l'effectivité et l'efficacité d'un dialogue sincère et permanent ?

- ⇒ Quelle serait votre contribution pour que le Bénin ne s'enlise pas chaque année dans la spirale des grèves perlées et la paralysie subséquente des secteurs vitaux de l'administration publique ?
- ⇒ Selon vous avec quelles stratégies ou approches les acteurs au dialogue social peuvent ils faire de la grève l'ultime recours des travailleurs ?

## **V- Médias et développement**

- ⇒ Que ferez-vous pour une réelle liberté des médias du service public et, par conséquent pour un accès équitable aux différents courants politiques et de pensée dans notre pays ?
- ⇒ Plus concrètement, quelle mesure prendrez-vous pour qu'on ne voie pas que votre seule image à longueur de journaux et d'émissions sur la Télévision nationale ?
- ⇒ Quelle est votre vision de la gestion de la mutation des médias de l'analogique vers l'analogique ?

## **VI-**

- ⇒ Comment comptez-vous rompre avec la promotion de la médiocrité à laquelle nous assistons ces dernières années au détriment du mérite et de l'excellence au Bénin ?

## **VII- Place du secteur sanitaire dans les politiques publiques (qualité des services et des infrastructures)**

- ⇒ Quelle est votre politique en matière de développement sanitaire en lien avec les infrastructures, les équipements, les ressources humaines, l'accessibilité des médicaments de qualité et surtout l'accès financier aux soins de santé ?
- ⇒ Quelle est votre vision du RAMU et de son opérationnalisation ?
- ⇒ Quelles sont vos approches pour l'extension de cette réforme aux acteurs du secteur informels et agricoles

### **VIII- Changement climatique**

☞→ Quelle est la résilience du Bénin aux effets du changement climatique ?

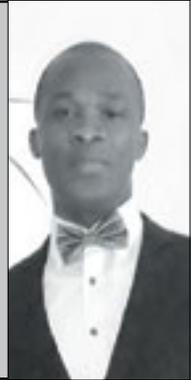
Quelles réponses concrètes apporterez-vous aux phénomènes du déboisement ?

**LES JEUNES LEADERS DU BENIN**  
**PROMOTION 2015**

## ABOUTA Christian Lucien

- Né en 1980
  - Titulaire d'un Master en développement local
- Sociologue et évaluateur des politiques publiques, il est membre actif de l'ONG DROITS DE L'HOMME PAIX ET DEVELOPPEMENT (DHPD)
- Responsable national de ICHEC HOUSING PROJECT

*Convaincu qu'aucun développement n'est possible sans la pacification des rapports entre les acteurs politiques et la société civile, il ambitionne devenir un membre actif de la société civile béninoise pour l'avènement d'une vraie démocratie au Bénin.*



## ADIKO Ayétokpa Bénédicte

- Née en 1993
- Elle poursuit ses études à l'Université d'Abomey-Calavi option géographie et aménagement du territoire
- Militante et Responsable de la jeunesse FRAP (Front Républicain pour une Alternative Patriotique) aujourd'hui FRB (Front Républicain du Bénin) section de PAOUGINAN

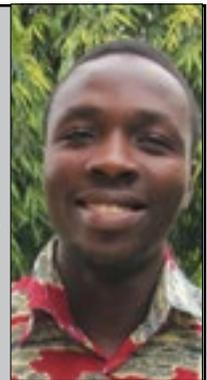
*Son objectif est d'amener les femmes de sa communauté à se prendre en charge pour une participation active à la gestion publique.*



## ADJINACOU Luc José Brice

- Né en 1989
- Titulaire d'un Master en management des services publics à l'ENAM
- Ancien responsable de l'Union Nationale des Etudiants du Benin et ancien coordonnateur de la fédération des Étudiants du Zou
- Fondateur et Président de l'organisation BELIEVE IN BENINESE YOUTH
- CEO of Impact Management and Strategies

*Son aspiration d'assumer plus tard de très hautes fonctions au Benin justifie son militantisme dans plusieurs organisations.*





## AMOUSSOU Zinsou Luc

- Né en 1979
- Titulaire d'un Master en marketing et communication à l'Institut International de Management de Cotonou
- Militant du Syndicat National des Enseignants pour le Renouveau
- Educatif au Benin (SYNERE) et Secrétaire Général du bureau local du CEG AVOGBANNA BOHICON

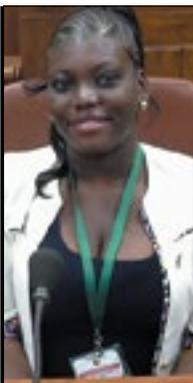
*Il ambitionne contribuer au retour de la confiance au sein des organisations syndicales au Benin et de participer au renouvellement de la classe politique béninoise.*



## BANON Tankpinou Romaric

- Né en 1987
- Titulaire d'un Master en gestion des ressources humaines à l'ENAM
- Responsable du Centre de formation du bureau d'ingénierie et de management
- Vice-président de la section Formation de la Jeune Chambre Internationale (JCI)
- Secrétaire National à la Communication du parti politique Mouvement du Développement et de l'Avenir depuis le Congrès marquants les 20 ans du parti le 19 septembre 2015

*Auteur de plusieurs ouvrages, il invite à travers sa plume à une prise de conscience de la jeunesse.*



## BEWA Corine Marine

- Née en 1994
- Titulaire d'une Licence Gestion des Banques (UAC), préparant un Master en Comptabilité et Gestion Financière (CESAG, Dakar)
- Assistante de Programmes de l'association Young Beninese Leaders Association (YBLA)
- Présidente de la Commission Education, Culture, Affaires Sociales du Parlement des Jeunes du Bénin
- Représentante du Benin à Londres au Sommet de la Jeune Fille 2014

*Sa vision est d'être une femme leader dans le domaine du développement afin d'oeuvrer à l'autonomisation économique des femmes et des jeunes filles.*

## COLIKO Antoine Osé

- Né en 1991
- Titulaire d'une Maitrise en sciences juridiques à l'Université de Parakou
- Consultant junior à l'ONG DROITS DE L'HOMME PAIX ET DEVELOPPEMENT (DHPD)

Observateur international depuis 2014 de l'observatoire international de l'OHADA et Vice-responsable chargé des questions de bénévoles, de volontariat et des actions communautaires à G54 AFRIQUE

*Promoteur du Réseau des Jeunes engagés dans les Initiatives Concrètes (ReJEIC), il ambitionne, avant d'être l'heureux locataire de la Marina, devenir un leader influent de la société civile béninoise.*



## DAGBEDJI Gbénou Charlemagne

- Né en 1984
- Titulaire d'un Diplôme d'Etudes Approfondies en droit privé fondamental
- Actuellement en thèse de doctorat de droit à l'Université Jean Moulin Lyon 3
- Membre de l'Académie Alioune Blondin BEYE pour la Paix et Chargé de cours
- Membre fondateur du think tank JEUNESSE BENINOISE PERSPECTIVES 2026

*D'opinion socio-démocrate, il est très engagé sur les différents programmes de formation du Parti Social Démocrate. Il a foi aux valeurs républicaines qui forgent sa conviction et considère ces moments de militantisme comme les instants les plus précieux où il affine sa personnalité et sa capacité pour la REPUBLIQUE.*



## DEGON Comlan Richard

- Né en 1979
- Titulaire d'un Master en tourisme et hôtellerie à l'UAC
- Professeur certifié d'Hôtellerie-Restaurant des lycées techniques
- Secrétaire Général au niveau local du Syndicat National des Enseignants pour le Renouveau Éducatif
- Ayant milité au sein de l'Union Nationale des Etudiants du Bénin pendant 4 ans, notamment en tant que Président du Directoire Secrétaire Général du SYNERE, il déplore la fragmentation de la société béninoise sur fond d'appartenance idéologique et régionaliste et espère impacter à un changement de ce phénomène.





## DJOMAKON Ariel

- Né en 1990
- Titulaire d'une Maîtrise en Etudes internationales et d'un Master Développement agricole durable, spécialité sécurité alimentaire pour le développement de l'Université Paris XI
- Président Co-fondateur de la Fondation GLETAFA, 1ère fondation communautaire au Bénin
- Membre du Conseil National de THE HUNGER PROJECT AU BENIN

*Au-delà de son engagement communautaire, il ambitionne être dans les dix prochaines années l'un des plus jeunes investisseurs créateurs d'emplois ruraux qu'ait connus l'Afrique.*



## DOSSA Armel Frida

- Née en 1987
- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur agronome option production végétale
- Elle est en phase de préparation d'un Diplôme d'Etudes Approfondies sur les ressources phytogénétiques et protection des cultures

*Actuellement Assistante de recherche auprès de la PASCIB, son ambition est de devenir un leader intègre de la société civile afin de contribuer substantiellement au développement socio-économique du Bénin.*



## FARRA Sylvestre

- Né en 1983
  - Titulaire d'un Master en droit maritime et des transports et d'un diplôme d'aptitude à la profession de greffier de l'ENAM
  - Assistant juridique et chef service greffe chargé de la gestion des recours par intérim à la Cour Constitutionnelle
  - Ancien Vice-président de la section croissance et développement de la JEUNE CHAMBRE INTERNATIONALE Abomey-Calavi Pioneer
- Fort de son expérience professionnelle remarquable dans les tribunaux et Cours du Bénin, il se focalise non seulement sur le droit maritime et des transports mais aussi et surtout sur la gestion de la chose publique avec comme crédo « Gérer autrement le pays, c'est possible ».*

## GAMAI Léonce

- Né en 1987
- Titulaire d'une Maitrise d'Anglais, option Etudes Africaines
- Journaliste-auteur, chef desk politique du journal LA NOUVELLE TRIBUNE
- Co-auteur du livre « Hôtel Plm Aledjo : gloire et déclin du berceau du renouveau démocratique béninois »
- Membre actif et Vice-président à la Jeune Chambre Internationale (JCI) et conseiller en communication et stratégie au sein de l'ONG AFRIK TALENTS IMPACT

*Jeune leader associatif, partisan du Panafricanisme, Léonce GAMAI reste convaincu qu'un autre Bénin, un Bénin meilleur, est possible dans une Afrique unie, puissante et prospère.*



## GAMBADATOUN Georges

- Né en 1989
  - Titulaire d'un DTS en Planification
  - Traducteur, cuisinier-restaurateur
  - Ancien Vice-président national chargé du développement organisationnel de AIESEC au Liberia
- Co-fondateur de LEADING INNOVATIVE YOUNG TALENTS (LiYT) et du club d'anglais de l'INFOSEC, il ambitionne être un investisseur et créateur d'emplois.*



## KEDEDJI Rosine

- Née en 1987
- Titulaire d'une Licence en linguistique anglaise et actuellement en Master communication d'entreprise et relations publiques
- Chargée à la communication à SOCIAL WATCH BENIN
- Membre fondatrice de l'association Partenari'Arts et Cultures Bénin
- Milite au sein de l'Union des Professionnels de Medias et de la Young Beninese Leaders Association

*La question de la représentativité des femmes, surtout les jeunes dans toute action contribuant au développement du Bénin constitue l'un de ses multiples champs d'action.*





## KODJO Anne Mauricette

- Né en 1990
- Titulaire d'un diplôme de technicien supérieur en administration des finances option planification et développement local
- Militante dévouée dans plusieurs organisations à caractère politique et social notamment SOCIAL WATCH BENIN, RESEAU DES FILLEULES DES FEMMES D'EXCEPTION AU BENIN et du MOUVEMENT PATRIE ET DEMOCRATIE

*La lutte contre la violence faite aux femmes et par ricochet leur leadership et leur participation aux instances de prise de décision sont les thématiques cruciales qui lui tiennent à cœur.*



## Djidenou Steve N. KPOTON

- Né en 1983
- Titulaire d'un DEA en Droit International et Organisations Internationales, à l'Université d'Abomey-Calavi
- Chargé de cours de droit dans les Universités privées

*Assistant spécial du Président Emmanuel GOLOU, ce jeune orateur engagé a foi en ses qualités et ambitionne assumer des responsabilités dans la conduite des affaires publiques au Benin.*



## LIGAN Kangnidé Hermione

- Née en 1991
- Titulaire d'une Maîtrise en droit des affaires et carrières judiciaires et d'un Master 2 en communication et marketing
- Journaliste, rédactrice adjointe à l'ORTB et BB24
- Militante défenseuse des droits humains, Vice-présidente d'AMNESTY INTERNATIONAL BENIN, elle milite de même au sein de l'ACTION DES CHRETIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE

*Reconnue de plus pour son engagement dans plusieurs autres organisations notamment la Jeune Chambre Internationale, Cotonou Saphir et Young Beninese Leaders Association, elle milite pour le leadership des femmes.*

## MAMA Joel Brice

- Né en 1988
  - Titulaire d'une Licence en droit des affaires et carrières judiciaires à l'Université d'Abomey-Calavi
  - Assistant stagiaire au cabinet du greffier en chef du tribunal de première instance de deuxième classe d'Abomey-Calavi
- Jeune militant du parti ALTERNATIVE CITOYENNE, il est convaincu que l'intégrité et l'éducation civique et morale constituent une garantie de développement des sociétés africaines.*



## MEHOUENOU Josué Fortuné

- Né en 1982
  - Titulaire d'une Maîtrise en Sciences juridiques et d'une Licence professionnelle en journalisme
  - Actuellement journaliste, Secrétaire de rédaction adjoint du quotidien de service public La Nation
  - Co-fondateur du Forum culturel du Bénin et Co-initiateur des Rencontres mensuelles de la Culture du Bénin
  - Milite en tant que professionnel des médias dans plusieurs organisations des Medias
- L'avènement d'un autre Bénin est possible, mais il faut s'y engager !*



## MOUSSA Ibrahim Sonayon

- Né en 1986
  - Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en planification à l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée et Management
  - Membre fondateur du Mouvement JENESSE BENINOISE PERSPECTIVE 2026 et actuel Responsable suivi évaluation DE L'ASSOCIATION BÉNINOISE POUR LA PROMOTION DE LA FAMILLE
- Militant engagé au sein des Forces Cauris pour un Benin Emergent, il peaufine constamment ses connaissances pour une ascension politique en 2026.*





## OROU GUERE Adam

- Né en 1984
- Titulaire d'un Diplôme de Technicien Supérieur en Administration du Travail et de la Sécurité Sociale
- Président de l'organisation WORK EMBASSY, "le devoir d'être social" et Secrétaire Général de l'association de développement de l'arrondissement de SOMPEREKOU dénommée "NOMA NENNA".

*Sa devise:*

*Il n'est de bien-être que dans une société organisée où le droit de chacun et de tous est respecté à travers un cadre de gouvernance qui promeut le travail, la création de richesses, la justice et l'équité.*



## SEGBEDJI Camille Armel

- Né en 1985
- Titulaire d'un Diplôme d'Etudes Approfondies en Linguistique
- Actuellement Enseignant Professeur de Français
- Ancien Président de l'Association des Jeunes pour l'Epanouissement Culturel de Lissazounmè
- Actuel Secrétaire Administratif Départemental de SYNEPAS
- Actuel Premier Vice Président du Parti NEP-MIXALODO

*Sa qualité de militant polyvalent fait de lui un leader en perspective.*



## SOSSOUKPE Comlan Hugues

- Né en 1986
- Diplômé en droit public à l'Université d'Abomey-Calavi
- Il est community manager et gérant de l'ONG INFRAROUGE COMMUNICATION

*Membre fondateur et administrateur de la plateforme JEUNES DEMOCRATES PROMPTS (JDP), un forum crée dans la foulée des élections Présidentielles de 2011, dans le souci d'assurer un éveil citoyen actif et permanent en vue de défendre les acquis démocratiques au Bénin*

## TASSO B. Florent

- Né en 1986
  - Titulaire d'un Doctorat en Sociologie du développement
  - Spécialiste des TIC en éducation
  - Enseignant assistant au Département de Sociologie-Anthropologie de l'Université d'Abomey-Calavi
  - Sociologue chargé de programmes à l'ONG FEMME DURABLE
- Les questions d'éducation, de bonne gouvernance et de développement durable lui tiennent à cœur.*



## TCHEZOUNME Théodore

- Né en 1987
- En formation d'un Master en géographie et enseignant d'histoire et de géographie
- Chargé de Programmes au sein de l'Association YOUNG BENINESE LEADERS ASSOCIATION
- Trésorier au sein des Jeunes Ambassadeurs pour la Santé de Reproduction et la Planification Familiale
- Membre du comité intellectuel du réseau panafricain des jeunes leaders des Nations Unies

*Il intervient sur les thématiques de Genre, Leadership, Entreprenariat, Santé de Reproduction... Passionné par les questions d'éducation, il ambitionne devenir un modèle de réussite sociale basée sur les valeurs morales et un enseignant, expert en aménagement du territoire et en développement local.*



## TONOUKOUEN Ablawa Véronique

- Née en 1991
  - Titulaire d'une Maitrise en communication pour le développement et poursuit ses études dans une école politique
  - La plus jeune et la première femme directrice de publication de 2012 à 2013 du journal LE HERAUT
  - Membre de la Jeune Chambre Internationale Abomey-Calavi Diamant, du Réseau Africain pour le Droit à l'Alimentation, Jeunesse Initiatives pour le Développement Durable
  - CEO du Programme 'Smart Youth' pour l'emploi et la pro-activité des jeunes Béninois
  - Seule Béninoise sélectionnée en 2015 parmi les 25 femmes Leaders Emergentes les plus Remarquables de l'Afrique
- Membre de la Renaissance du Bénin, son idéal est la Gouvernance du Développement appliquée à la Démocratie.*





## WOLLO Monsédé Franck Hervé

- Né en 1987
- Titulaire d'un Master 2 en Gestion des ressources humaines communication et d'une Licence en droit du travail et de la protection sociale.
- Enseignant
- Membre actif de la Jeunesse de l'Union fait la Nation et Assistant du CG

Promoteur du Réseau « Poing levé »

*Essayiste politique, il reste convaincu que quel que soit le lieu où sévissent la misère, l'ignorance et la pauvreté, l'homme dans son ensemble devrait s'y attaquer avec conviction, compassion et altruisme pour ses semblables.*



## ZOUNON Pavlov Max

- Né en 1987
- Titulaire d'une Licence en sciences juridiques option relations internationales
- Actuellement employé à la SOCIETE DES CIMENTS DU BENIN, en tant qu'animateur de sécurité
- Syndicaliste et membre du cabinet d'appui et d'assistance juridique au sein de L'UNION NATIONALE DES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS DU BENIN

*Indigné dès sa jeunesse par les rapports désobligeants entre le patronat et les ouvriers, sa dévotion syndicale n'en est devenue que plus forte.*



## ICHOLA Ismaël

- Né en 1986
- Titulaire d'une Maîtrise es-lettres à l'Université d'Abomey-Calavi
- Peace Ambassador de la CEDEAO en Sierra Leone sous le Programme des Volontaires des Nations Unies en 2013
- Actuellement en formation à distance dans plusieurs domaines et Président de l'association FRERES SANS FRONTIERES

*Jeune orateur hors norme et reconnu à travers ses publications, il vise une carrière internationale.*



# La Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) au Bénin

La Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est présente au Bénin depuis 1993. Le Bureau de la FES à Cotonou est responsable de la coordination des activités de la FES au Bénin, au Togo et au niveau régional. Au Bénin, les programmes de la FES visent à accompagner les efforts des partenaires étatiques et non-étatiques dans :

- le renforcement des capacités des parlementaires ;
- la consolidation de la liberté d'expression et le renforcement des capacités des médias pour la conduite d'investigations indépendantes ;
- le renforcement des capacités des organisations de la société civile notamment sur les thématiques politiques, économiques et sociales ;
- l'émergence et la consolidation d'une culture syndicale responsable qui assure la défense des intérêts des travailleurs ;
- la promotion du jeune leadership au sein des médias, des organisations de la société civile, des syndicats et des partis politiques.